

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 juin 2022

Le 28 juin 2022, le Conseil municipal de La Caillère Saint Hilaire, dûment convoqué individuellement et par courrier électronique s'est réuni à **18H30** en séance ordinaire à la salle polyvalente sous la présidence de Monsieur PUAUD Maurice, Maire.

Date convocation le 22/06/2022

Présents : PUAUD Maurice, AMORY-BILLAUD Aurélie, RAUD Marie-Thérèse, PUAUD Gwenn-Aël, GUICHETEAU Lucie, TEBAST Serge, GUERINEAU Karl, BRUEL Ghislaine, PEAUD Christian, TRIGATTI Danielle, TURCAUD Robert.

Absents excusés : Clara COULAIS (pouvoir à Gwen Aël PUAUD), POIRIER Florian (pouvoir à Marie-Thérèse RAUD).

Christian PEAUD est désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour :

2022_06_01 Projet du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) : en présence de M BONNIN, Maire de Luçon

2022_06_02 Subventions communales 2022

2022_06_03 Subvention pour destructions des nids de frelons asiatiques

2022_06_04 Convention avec le Département pour l'entretien des RD 8 et 31 suite à l'aménagement du centre-bourg

2022_06_05 Lotissement des Vergers : proposition d'achat de la parcelle 6

2022_06_06 Délibération relative aux modalités de publicité des actes pris par les communes de moins de 3 500 habitants

2022_06_07 Déclassement et vente d'un délaissé de voirie au lieu-dit Barraud

2022_06_08 Commissions communales

2022_06_09 ECOLE : devis pour travaux

N°2022_06_01 DELIBERATION APPROBATION DU PROJET DU SCOT

Le Conseil municipal vote après en avoir délibéré, par 13 voix POUR :

-Donne un avis favorable sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale, tel qu'il a été arrêté par le Conseil Communautaire.

2022_06_02 SUBVENTIONS COMMUNALES 2022 SUITE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote la suite des subventions communales comme suit pour un montant de 3190 € :

-C.A.U.E. (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement)	: 40 €
-APE - COMITE DE PARENTS ECOLE PUBLIQUE (Subvention exceptionnelle pour reprise du matériel de cantine par la commune)	: 2000 €
-COMITE DES FETES	: 750 €
-SOLID'HER épicerie STE HERMINE	: 300 €
-U.N.C.	: 100 €

VOTE : CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 13

2022_06_03 SUBVENTION POUR AIDE A LA DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide de renouveler l'aide à hauteur de 50% du coût de destruction du nid avec un montant subventionnable plafonné à 200 € pour une durée d'un an du 1^{er} juin 2022 au 31 mai 2023.

VOTE : CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 13

2022_06_04 CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT POUR L'ENTRETIEN DES RD 8 et 31 SUITE A L'AMENAGEMENT DU CENTRE-BOURG

Suite aux travaux d'aménagement du bourg sur les Départementales 8 et 31, le département propose une convention pour l'entretien de ces voies suite à l'aménagement du centre-bourg.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal ACCEPTE une convention relative à un aménagement de voirie sur le Domaine public départemental, en agglomération et fixant les conditions de son entretien ultérieur.

VOTE : CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 13

2022_06_05 LOTISSEMENT : réservation lot 6

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

-DONNE son accord pour la vente de la parcelle N°6 du Lotissement des Vergers à Madame MATON Laëtitia au tarif de 15 €/m2 pour une parcelle d'environ 466 m2.

-CHARGE le Maire de signer tous les documents afférents.

2022_06_06 DELIBERATION RELATIVE AUX MODALITES DE PUBLICITE DES ACTES PRIS PAR LES COMMUNES DE MOINS DE 3 500 HABITANTS

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE d'adopter la publicité des actes de la commune qui sera appliquée à compter du 1er juillet 2022 comme ci-dessous :

- **Publicité par affichage à la mairie de La Caillère**
(en complément affichage sur le site internet)

VOTE : CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 13

2022_06_07 DECLASSEMENT POUR DELAISSE DE VOIRIE et VENTE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DECIDE :

-D'APPROUVER le déclassement de la parcelle matérialisée sur le plan annexé,

- le déclassement dudit bien du domaine public communal et son intégration dans le domaine privé,

- de VENDRE ce délaissé de voirie cadastré section 230 C N°1 630 pour une superficie de 10 m2 au prix de 2 € le m2 à M et Mme ELISABETH soit 20 €,

-que les frais de bornage et les frais notariés seront à la charge des acquéreurs,

-d'AUTORISER le Maire de signer tous les documents afférents.

VOTE : CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 13

2022_06_08 COMMISSIONS COMMUNALES

Après en avoir délibéré, le conseil municipal APPROUVE les commissions communales et les délégués aux différents syndicats comme suit :

VOTE : CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 13

VOIRIE	BATIMENTS COMMUNAUX	INFO, BM, INTERNET, BIBLIOTHEQUE	URBANISME, PLU, PC	JEUNESSE, SPORT, LOISIRS, FETES, CEREMONIES	PERSONNEL COMMUNAL	FINANCES
RAUD M-T PEAUD C TURCAUD R	RAUD M-T GUERINEAU K	PUAUD G-A COULAIS C BRUEL G	PUAUD M RAUD M-T AMORY-B A TEBAST S PEAUD C TRIGATTI D	POIRIER F PUAUD G COULAIS C GUERINEAU K GUICHETEAU L BRUEL G	POIRIER F RAUD M-T GUICHETEAU L BRUEL G TRIGATTI D	AMORY-B A GUICHETEAU L COULAIS C TEBAST S PEAUD C TRIGATTI D

CCAS LA CAILLERE	CCAS ST HILAIRE	ECOLE&VIE SCOLAIRE	COMMISSION CONSULTATIVE ST HILAIRE	COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ELECTORALES	REVITALISATIO N DU BOURG ET CADRE DE VIE	CIMETIERE
PUAUD M RAUD M-T PUAUD G-A COULAIS C	AMORY-BILLAUD A GUICHETEAU L GUERINEAU K PEAUD C TURCAUD R	PUAUD G-A COULAIS C GUICHETEAU L TRIGATTI D	AMORY-B A GUICHETEAU L GUERINEAU K PEAUD C TURCAUD R	GUICHETEAU L PEAUD C TRIGATTI D BRUEL G	PUAUD M AMORY-B A GUICHETEAU L PÉAUD C TRIGATTI D	RAUD M-T PÉAUD C GUICHETEAU L
MERROUCHE C COTTREAU D ARNANDEAU Y De LATOUR A	NAULLEAU M BOISGIBAULT V PERCHERON M-J SCOTTON H O		ELISABETH E DURET L AUGUIN A AUGUIN J-L			

TRAVAUX MAIRIE-ECOLE	APPELS D' OFFRES	CALAMITES AGRICOLES ET CATASTROPHES NATURELLES PLAN DE SAUVEGARDE COMMUNAL
PUAUD M RAUD M-T POIRIER F TEBAST S GUICHETEAU L BRUEL G PEAUD C TRIGATTI D	AMORY-BILLAUD A PUAUD G-A GUERINEAU K BRUEL G	PUAUD M

DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE	SYNDICAT ELECTRIFICATION	SYNDICAT E- COLLECTIVITES	CLIS DU CENTRE DE STOCKAGE DE DECHETS DU BOIS DES BLETTES – ST CYR DES GATS	VENDEE EXPANSION	SYNDICAT du bassin du Lay	VENDEE EAU
PUAUD M	POIRIER F (T)	PUAUD G A (T)	PUAUD M (T)	RAUD M-T	POIRIER F	POIRIER F
	PUAUD Gwen Aël (S)		GUERINEAU (S)			

2022_06_09 ECOLE : Devis pour travaux

Aucune délibération n'est prise en attente d'autres devis et vu par la commission des bâtiments.